

Dijon, le 08 avril 2022

## DIRECTION GÉNÉRALE

À l'ensemble des maires des communes  
de Côte d'Or et de la Nièvre

### COMMISSION MÉDICALE D'ÉTABLISSEMENT

N/Ref : 2022/0408/DG N°48

#### **Objet : Dispositif d'urgence SAUV Life en cas d'arrêt cardiaque**

Madame la Maire, Monsieur le Maire,

Le CHU Dijon Bourgogne assure, via la plateforme de son centre 15, la régulation permanente des appels adressés au SAMU, émanant des départements de Côte d'Or et de la Nièvre. Au centre 15 du CHU Dijon-Bourgogne, plus de 1000 appels sont reçus chaque jour.

Sur le très grand nombre d'appels enregistrés par nos équipes, chaque jour il a des situations d'urgence absolue : l'arrêt cardiaque. Dès le signalement d'un arrêt cardiaque, le centre 15 déclenche l'envoi d'une équipe médicalisée auprès de la victime.

Le geste de premier secours en cas d'arrêt cardiaque est le massage cardiaque en attendant le déclenchement d'un défibrillateur. La survie diminue de 10 % par minute en l'absence de massage cardiaque et / ou de défibrillation cardiaque, d'où la nécessité d'avoir une intervention immédiate auprès de la victime.

Pour répondre à ce besoin immédiat, l'association SAUV Life a créé une application gratuite, ouverte à tous, qui, en cas d'arrêt cardiaque, est déclenchée par le centre 15 pour géolocaliser des volontaires à proximité de la victime.

Formés ou non aux gestes de premiers secours, les citoyens sauveteurs vont ainsi pouvoir se rendre immédiatement sur place et effectuer les gestes d'urgence en attendant l'arrivée des secours, guidés par le SAMU.

En France, près de 600 000 volontaires sont inscrits sur SAUV Life couvrant 71 départements. 364 coeurs sont repartis grâce à l'application depuis son lancement.

Le centre 15 utilise désormais l'application Sauvlife sur toute la Bourgogne Franche-Comté. De nombreux volontaires sont déjà inscrits mais avec de fortes disparités en fonction des territoires. C'est principalement dans les zones rurales, où la densité de population est la moins forte, que le besoin de recruter des sauveteurs citoyens est le plus accru.

C'est pourquoi, sur une proposition du Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté, que nous remercions sincèrement de son initiative, nous vous adressons ce courrier pour vous encourager à faire la promotion du dispositif SAUV Life auprès de vos administrés.





Vous trouverez, à cet effet, **une affiche en pièce jointe** qui pourra être largement diffusée et insérée à vos supports d'information. Notre direction de la communication peut mettre à votre disposition tout autre format adapté à vos outils.

Pour un fonctionnement optimal de SAUV Life, il est essentiel d'avoir un maximum de défibrillateurs fonctionnels dans la base de données. Vous pouvez également apporter votre concours **en déclarant les défibrillateurs de votre commune** sur le site de SAUV Life : <https://sauvlife.fr/declarer-un-defibrillateur/>. Une fois vérifié, le défibrillateur déclaré figurera dans l'application SAUV Life et sera à la disposition des citoyens sauveteurs et des équipes du SAMU.

Sauver des vies est la mission première de l'hôpital et le quotidien de nos équipes. Chaque citoyenne ou citoyen peut lui aussi aider à sauver des vies grâce à SAUV Life.

Convaincus de votre adhésion à ce grand enjeu de santé publique, nous vous serions très reconnaissants de vous en faire le relai dans vos communes.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Maire, Monsieur le Maire, nos salutations les meilleures.

**Nadiège BAILLE**  
*Directrice Générale*



**Alain BONNIN**  
*Président de la CME*

Direction de la communication • [communication@chu-dijon.fr](mailto:communication@chu-dijon.fr)



REGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTE

